



KLESIA et Handéo dévoilent le label Cap'Handéo « Entreprise engagée auprès de ses salariés aidants »

Paris, le 18 juin 2019

Alors que la question des aidants est plus que jamais d'actualité avec l'adoption de la loi « visant à favoriser la reconnaissance des proches aidants », le Groupe de Protection Sociale Klesia et Handéo ont mutualisé, depuis un an, leurs compétences afin de créer un dispositif concret et innovant pour les salariés en situation d'aide d'un proche fragilisé (handicapé, âgé dépendant, souffrant de maladie chronique ou longue durée).

Ce nouveau label Cap'Handéo « Entreprise engagée auprès de ses salariés aidants » va permettre à toutes les entreprises de bénéficier d'un appui pour définir et mettre en œuvre des actions et une politique concrète, contribuant à la reconnaissance et à l'aide aux salariés aidants. Ce label sera officiellement attribué aux premières entreprises candidates – actuellement en audit – à l'automne 2019 !

Le label « Entreprise engagée auprès de ses salariés aidants » : un label construit sur un référentiel exigeant

Le sujet des proches aidants en entreprise est encore insuffisamment connu et investi en France. Pourtant, aujourd'hui 52% des aidants travaillent¹ et 1 actif sur 4 sera aidant en 2030². L'entreprise est donc l'une des parties prenantes essentielles de cette problématique.

Obtenir le label « Entreprise engagée auprès de ses salariés aidants » permettra aux entreprises de disposer d'un véritable levier :

- de construction d'une offre au bénéfice des salariés aidants qui soit adaptée à leurs besoins et attentes vis-à-vis de l'entreprise ;
- de repérage et de mobilisation effective de solutions par les aidants ;
- de valorisation interne et externe de l'engagement de l'entreprise ;
- d'inscription de cet engagement de l'entreprise dans la durée.

Le label a été construit en prenant en compte le point de vue des différentes parties prenantes du projet (salariés aidants, entreprises, sociologues, ...) et en s'appuyant sur les travaux menés depuis plusieurs années par les acteurs du secteur.

¹ Source : Baromètre BVA APRIL septembre 2018

² Source : Drees

Il s'appuie sur un référentiel listant les caractéristiques qualité que l'entreprise doit mettre en œuvre pour obtenir le label (après audit sur site) ainsi que sur des outils techniques qu'elle doit déployer (auto-diagnostic, guide, trame de questionnaire aux salariés...).

Parmi les critères majeurs qui structurent le référentiel : la réalisation d'un diagnostic et la construction d'un programme d'action sur le sujet, l'information des salariés, la sensibilisation et la formation des managers, l'implication des parties prenantes, l'adaptation des dispositifs proposés, etc.

Un label accessible à toutes les entreprises dès l'automne 2019

Le label Cap'Handéo « Entreprise engagée auprès de ses salariés aidants » s'adresse à toutes les entreprises, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité. Klesia proposera un accompagnement individualisé pour ces entreprises adhérentes pendant les premières années de déploiement.

Le label sera attribué à la suite de l'examen des rapports d'audits par un Comité National de Suivi composé de 3 collèges (salariés aidants, entreprises et partenaires) en cours de constitution et garant de l'association des parties prenantes dans le déploiement national du dispositif.

Rendez-vous à l'automne 2019 pour découvrir les premières entreprises labellisées !

Contact presse

Aurélié PIERRE-LEANDRE

01.43.12.19.29 - caphandeo@handeo.fr

Handéo agit pour améliorer la vie chez soi et dans la cité des personnes en situation de handicap et des personnes âgées via ses labels et certifications Cap'Handéo.



Plus d'informations sur handeo.fr et [@Handeo](https://twitter.com/Handeo)

Contact presse

Sandrine LEMOINE

01.58.57.02.64 – sandrine.lemoine@klesia.fr

Complémentaire santé prévoyance et retraite : tels sont les métiers du Groupe de Protection Sociale Klesia qui a également placé la prévention et l'innovation sociale au cœur de sa stratégie ainsi que la dépendance, l'action sociale et les services à la personne. Créé en juillet 2012, Klesia est présent partout en France et tout particulièrement auprès des professionnels des services.

Plus d'informations sur klesia.fr et [@Klesia](https://twitter.com/Klesia)